

M. FLEMING: Monsieur le président, vous vous êtes enquis des autres associations. Que diriez-vous de la Chambre de commerce? La question l'intéresserait peut-être. Il y a aussi l'Association des manufacturiers canadiens. Nous pourrions en citer bien d'autres, mais l'Association des Exportateurs est toute désignée, étant donné que nous avons entendu l'Association des importateurs qui est représentée ici aujourd'hui.

M. BALCOM: Vous conseillez la Chambre de commerce?

M. FLEMING: Je me demande si la Chambre de commerce comprendrait des membres de l'Association des exportateurs. Que pensez-vous de la Chambre de commerce, monsieur le président? Est-il probable que plusieurs de ses membres fassent également partie de l'Association des exportateurs?

M. LAING: N'est-il pas vrai que la Chambre de commerce représente plus que les détaillants du Canada?

M. BALCOM: Elle représente les fabricants, exportateurs, importateurs, constructeurs de navires, agriculteurs.

Le PRÉSIDENT: Puisque nous sommes en quête d'exposés, j'estime que si l'on écrit à la Chambre de commerce, on devrait écrire aussi à l'Association des manufacturiers canadiens.

M. FLEMING: Je ne pense pas qu'on doive solliciter des exposés. On devrait leur dire que nous sommes réunis, que nous avons entendu l'Association des importateurs et que si elles désirent présenter un exposé, nous sommes disposés à en prendre connaissance; mais il leur faudra pour cela attendre à la semaine prochaine.

Le PRÉSIDENT: Je ferai adresser une lettre à la Chambre de commerce du Canada, à l'Association des manufacturiers canadiens et à l'Association des exportateurs canadiens.

Adopté.

Ajournons-nous?

Adopté.

Le 26 JUIN 1951.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, il n'y avait pas suffisamment de membres présents quand nous avons ajourné notre dernière séance. J'ai prié les témoins de revenir au cas où des membres du Comité voudraient les interroger. Au moment de l'ajournement, M. Fleming était en train d'interroger un témoin; aussi lui ai-je téléphoné ce matin pour l'avertir que nous nous réunirions cet après-midi.

Y a-t-il quelque membre du Comité qui désire interroger les témoins qui sont ici? Eh bien, s'il n'y a pas d'autres questions, voulez-vous permettre aux témoins de se retirer?

Messieurs, je vous présente les remerciements du Comité. Vous voudrez bien les transmettre à M. McKinnon.

M. W. J. CALLAGHAN (Commissaire des tarifs douaniers au ministère des Finances): Je le ferai volontiers, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Maintenant, messieurs, ainsi que j'en avais été chargé par le Comité, j'ai écrit à l'Association des exportateurs canadiens, à la Chambre de commerce du Canada et à l'Association des manufacturiers canadiens et j'ai reçu leurs réponses. Aucune de ces associations ne désire comparaître devant le Comité ni présenter d'exposé. Toutefois, elles ont toutes envoyé une réponse écrite. Le Comité désire-t-il faire consigner ces lettres?

M. BREITHAAPT: Qu'est-ce qu'elles contiennent?